

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2024



**SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES ET
D'ÉLECTRICITÉ DU PAYS CATALAN**



ANNEXE 3

Édito du Président

2024 s'est révélée être une année décisive pour le SYDEEL66, jalonnée d'avancées concrètes et ambitieuses, tant pour notre territoire que pour la transition énergétique.

Parmi les réalisations majeures, l'avancée significative du chantier de notre futur siège social occupe une place particulière. Plus qu'un simple projet immobilier, ce bâtiment emblématique incarne notre volonté d'offrir un service public de l'énergie modernisé, performant et résolument tourné vers l'avenir. Conçu comme un espace de travail à la fois fonctionnel et durable, il reflète également notre attachement à inscrire le syndicat au cœur de son territoire.

L'année 2024 a également marqué le lancement à grande échelle du programme de rénovation de l'éclairage public, soutenu par le Fonds vert. Cette initiative permettra à de nombreuses communes de bénéficier d'installations d'éclairage plus sobres, plus efficaces et respectueuses de l'environnement. Elle constitue une avancée concrète vers une consommation énergétique mieux maîtrisée, tout en contribuant à améliorer le cadre de vie de nos concitoyens.

En outre, l'aide aux collectivités pour la réalisation de leurs projets de transition énergétique a plus que jamais occupé une place essentielle dans nos engagements. Audits énergétiques, appui technique, recherche de financements, développement des énergies renouvelables : le SYDEEL66 confirme son rôle de partenaire de proximité, engagé et réactif face aux défis climatiques et économiques.

Ces réussites sont le fruit d'un travail collectif et d'un dialogue permanent avec les élus locaux, nos partenaires institutionnels ainsi que l'ensemble des acteurs de l'énergie. Je tiens à remercier très chaleureusement Lionel VIDAL, Directeur Général des Services, et toute l'équipe du SYDEEL66, pour leur investissement et le professionnalisme dont ils font preuve.

En 2025, notre ambition se projette avec la même détermination : intensifier nos actions, accélérer les transitions et renforcer la place du SYDEEL66 comme acteur incontournable au service de son territoire.

Ensemble, poursuivons notre ambition : faisons du SYDEEL66 un acteur clé, un véritable moteur de la transition énergétique dans les Pyrénées-Orientales.

Je vous souhaite de découvrir avec intérêt le contenu de ce rapport.

Jean MAURY
Président du SYDEEL66
Maire de Ria-Sirach

Sommaire

Nouveau siège social	03
Instances	04-06
Bilan financier	07-09
Service public de distribution d'électricité	10-12
Mise en esthétique des réseaux	13-15
Éclairage public	16-18
Embellissement des postes de transformation	18
Transition énergétique	19-21
Mobilité électrique	22-23
Ressources humaines	24-25
Faits marquants 2024	26-27

*Ensemble donnons le P énergie
à notre territoire*



Directeur de publication :
Jean MAURY, Président
Conception/ Rédaction :
SYDEEL66
Impression : Com'média
Crédits photos : SYDEEL66

Nouveau siège social

ANNEXE 3

► Avancement du projet - Bilan 2024



Depuis 2023, le SYDEEL66 s'est lancé dans le projet de création d'un nouveau siège social sur la commune de Saint-Félix-d'Avall. Basé sur de fortes ambitions environnementales, ce nouveau bâtiment a de multiples objectifs : Améliorer le fonctionnement de l'activité, disposer d'espaces dédiés à la réception et à l'accueil, être vertueux et exemplaire. En 2024, le projet a franchi plusieurs étapes clés.

Signature du « Pacte Territorial pour une commande publique socialement responsable »



Jeudi 12 Décembre 2024, le Président Jean MAURY a signé une convention territoriale aux côtés de M. Stéphane LANAU, Président du GE-RSE BTP66&11, M. Laurent MATURANA, Président de la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics des Pyrénées-Orientales et M. Jean-Christophe NIERGA, Président de la Fédération Régionale des Travaux Publics délégation des Pyrénées-Orientales.

Ce partenariat, marque un engagement commun à intégrer des clauses d'insertion professionnelle dans nos marchés publics dans le cadre de la construction de notre futur siège à Saint-Félix-d'Avall. En effet, une part des travaux seront réservés à des publics prioritaires (jeunes non diplômés, personnes éloignées de l'emploi, bénéficiaires de minima sociaux etc.).



« Cette initiative, encouragée par l'ensemble de nos élus, a la volonté d'assurer un service public de qualité et de proximité. »

Jean Maury, Président du SYDEEL66

L'attribution des marchés de travaux

L'année a été marquée par l'attribution des différents lots de travaux, concrétisant le passage à la phase opérationnelle du chantier. Les entreprises sélectionnées ont été désignées à l'issue de la Commission d'Appel d'Offre (CAO) du 20 Décembre 2024, via un processus de consultation rigoureux, garantissant la qualité et la maîtrise des coûts.

► Décisions de la commission d'appel d'offres :

- LOT 1 : Gros Œuvre-Fondations → Entreprise PY
- LOT 2 : Pose de Pierre massive → Entreprise PY
- LOT 3 : Charpente → Entreprise PERPIGNAN CHARPENTES TRADITION
- LOT 4 : Etanchéité → SARL SAPER
- LOT 5 : Menuiserie Extérieure Bois → SARL HIJOSA & FILS
- LOT 6 : Serrurerie-Métallerie-Menuiseries extérieures aluminium → SAS COMERO
- LOT 7 : Plâtrerie-Isolation-Faux Plafonds → Entreprise BONAFOS ISO DECO
- LOT 8 : Menuiseries intérieures-Mobilier-Signalétique → En cours

LOT 9 : Carrelage-Faïence → Entreprise ALONSO CARRELAGES

LOT 10 : Peinture-Nettoyage → ATELIER OLIVER

LOT 11 : Chauffage-Ventilation-Plomberie-Sanitaires → Entreprise CEGELEC

LOT 12 : Electricité-Courant forts et faibles → SAS SOCIETE NOUVELLE D'ÉLECTRICITÉ

LOT 13 : Photovoltaïque → Entreprise CEGELEC

LOT 14 : Ascenseurs → Entreprise TK ELEVATOR

LOT 15 : VRD → TRAVAUX PUBLICS 66

LOT 16 : Espaces Verts → Entreprise SERPE

ANNEXE 3

Les instances

- Le SYDEEL66 est composé d'un bureau syndical représenté par 14 Vice-Présidents et d'un comité syndical, composé de 59 délégués élus et répartis par secteurs locaux d'énergie sur l'ensemble du territoire.

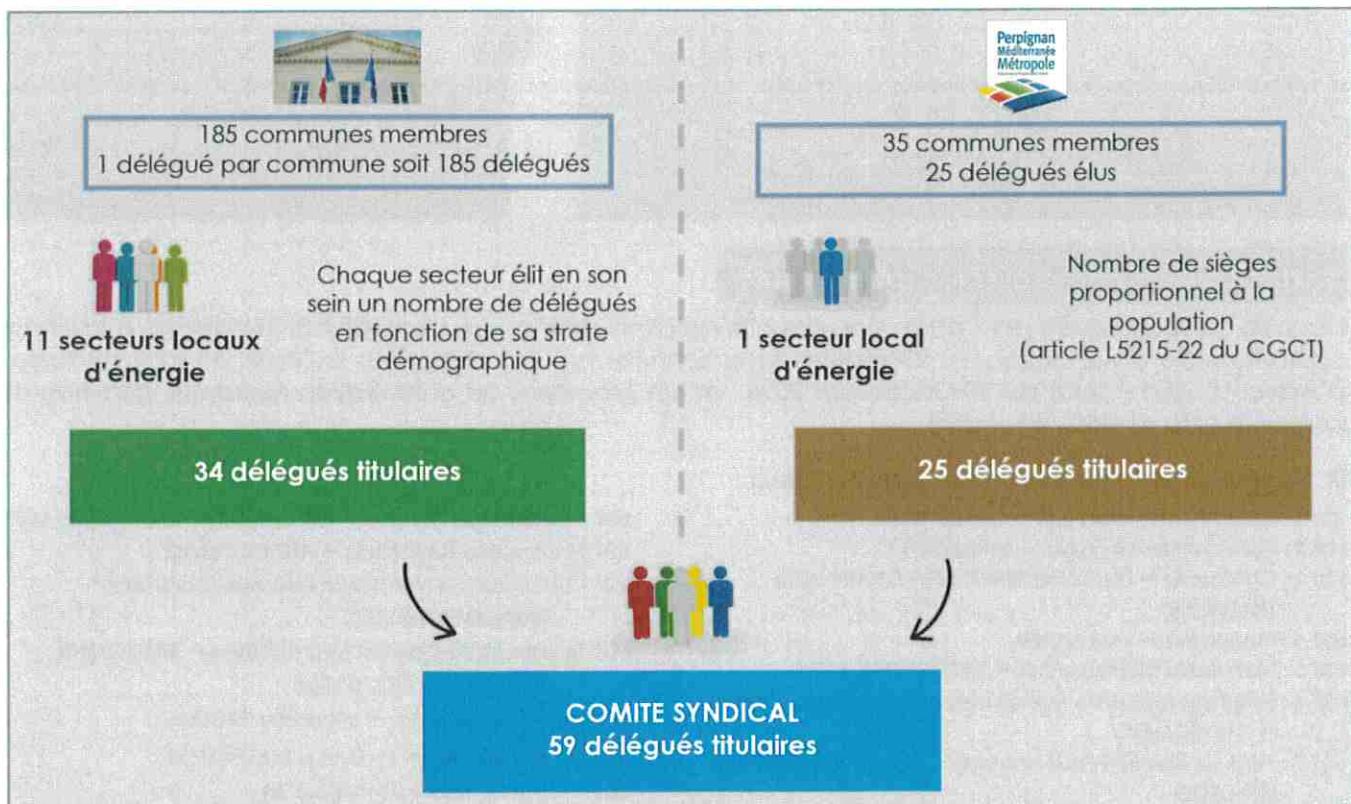


LE COMITÉ SYNDICAL

Les délégués qui forment le comité syndical sont répartis entre **12 Secteurs Locaux d'Énergie (SLE)** fixés sur le périmètre déjà existant des EPCI du Département des Pyrénées-Orientales. Soit : 11 secteurs représentant les communes et 1 secteur représentant la Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée Métropole.

La composition du comité syndical

Pour désigner les **59 membres** qui siègent au comité syndical, les délégués communaux élus par les conseils municipaux de chaque commune, ont pu élire par secteur local d'énergie et en fonction de la strate démographique un nombre de délégués titulaires et suppléants, qui forment aujourd'hui le comité syndical du SYDEEL66.



ANNEXE 3

Les délégués par Secteurs Locaux d'Energie

Agly Fenouillèdes
 FOURCADE Didier (Trilla)
 PASCUAL Robert (Latour-de-France)

Albères Côte Vermelle et Illibéris
 LAURENT Jean (Saint-Génis-des-Fontaines)
 LLOBET Guy (Collioure)
 PORTEIX Yves (Sorède)
 PUJOL Gérard (Laroque-des-Albères)

Aspres
 BERNARDY Laurent (Banyuls-dels-Aspres)
 CAMSOULINES Hervé (Montauriol)
 FANTIN Gilbert (Tordères)
 SUCH Christophe (Thuïr)

Conflent-Carlgou
 BOBE Jean (Cormeilla-de-Conflent)
 JALLAT Jean-Louis (Olette-Evol)
 MAURY Jean (Ria-Sirach)
 MAYDAT Jean-Marie (Serdinya-Joncet)

Corbières Salanque Méditerranée
 ELIAS Gérard (Pia)
 GIBERT Jean-Michel (Sales-le-Château)
 VINCIGUERRA Jean-Louis (Claira)

Haut Vallespir
 PI Sébastien (Arles-sur-Tech)
 SOUTRIBES Pierre (Montbolo)

Pyrénées Catalanes
 GARCIA Michel (Matemale)
 PONSA Serge (Font-Romeu-Odeillo-Via)

Pyrénées Cerdagne
 ARIS Jean-Marie (Sainte-Léocadie)
 GRAU Claude (Égat)

Roussillon Conflent
 CATALA Alain (St-Félix-d'Amont)
 SILVESTRE Joseph (Corbère)
 SOLER Gérard (Corbère-les-Cabanes)

Sud Roussillon
 LOPEZ Thierry (Saint-Cyprien)
 PENEL Franck (Latour-Bas-Elné)
 SANCHEZ Sébastien (Montescot)
 THIBAUT Jean-Jacques (Théza)

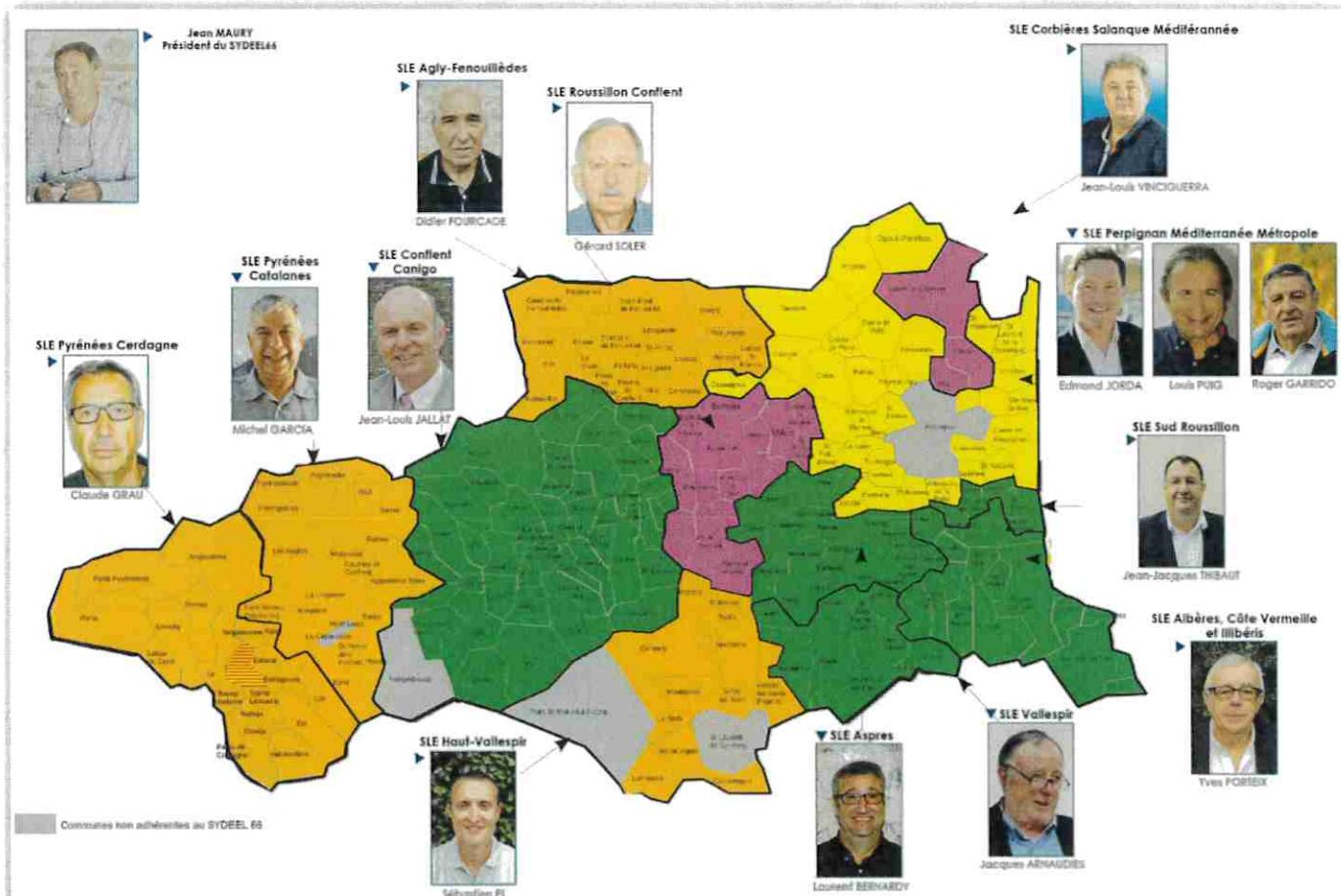
Vallespir
 ARNAUDIES Jacques (Vivès)
 DIDIER Claude (Saint-Jean-Pla-de-Corts)
 FARRE Joseph (Reynès)
 PUIGNAU Alexandre (Les Cluses)

Perpignan Méditerranée Métropole
 AMIGOU Marie-José (Saint-Laurent-de-la-Salanque)
 AUROY Jean-Jacques (Llupia)
 BILLES Jean-Paul (Pézilla-la-Rivière)
 CAMPS Philippe (Vingrau)
 CHAMBON Jean-Louis (Canohès)
 CASAS Gilles (Pollestres)
 GARCIA-VIDAL Madeleine (Saint-Hippolyte)
 GARRIDO Roger (Saint-Félix-d'Avall)
 GILLARD André (Cabestany)
 GOT Patrick (Baho)
 IRLES Jacqueline (Villeneuve-de-la-Raho)
 JORDA Edmond (Sainte-Marie-la-Mer)
 MARGUERON Gérald (Tautavel)
 MAROT Jean-Marie (Cassagnes)
 MARTINEZ Théophile (Cases-de-Pène)
 PEREZ Michel (Saint-Estève)
 PORTELS Ludovic (Opoul-Périllos)
 PUIG Louis (Ponteilla-Nyls)
 ROIG Robert (Le Soler)
 SCHMITT Henri (Peyrestortes)
 SIRACH Joseph (Rivesaltes)
 TARDÀ Robert (Saleilles)
 TORRENS Jean-Claude (Saint-Nazaire)
 TRISTANT Benoît (Torreilles)
 VIGNAU Gilbert (Villelongue-de-la-Salanque)

LE BUREAU SYNDICAL

Le bureau syndical du SYDEEL66 est composé du Président et de 14 Vice-Présidents qui ont été élus dans chaque secteur local d'énergie. Ils permettent une représentativité sur l'ensemble du territoire et un relais entre les élus locaux et le syndicat. Le comité syndical a adopté par délibération, des délégations au Président et au bureau syndical. Lors de chaque assemblée, le Président rend compte des travaux du bureau et des décisions prises en vertu des délégations.

Représentativité des Vice-Présidents par Secteurs Locaux d'Energie



ANNEXE 3

LES COMMISSIONS

Plusieurs commissions ont été créées afin de traiter des dossiers sur des thématiques spécifiques. Les commissions sont des réunions de travail qui ont un rôle essentiel pour orienter des décisions au sein du syndicat.

Commission d'Appel d'Offres CAO

La commission d'**Appel d'Offres**, se réunit si nécessaire pour examiner les candidatures et les offres pour l'attribution de marchés publics. Cette instance est composée de 5 membres. En 2024, cette commission s'est réunie 12 fois dans le cadre de la commande publique :

- MARCHÉS TRAVAUX MISE EN ESTHETIQUE
- MARCHÉS TRAVAUX MAINTENANCE, ECLAIRAGE PUBLIC
- MARCHÉ TRAVAUX NOUVEAU SIEGE SOCIAL
- MARCHÉ GROUPEMENT D'ACHAT ÉNERGIE
- MARCHÉ AUDITS ÉNERGÉTIQUES



Commission travaux

La commission travaux et exploitation IRVE, éclairage public et communications électroniques est chargée d'étudier les dossiers pour toutes les demandes de travaux et notamment pour les gros travaux coordonnés avec d'autres collectivités. Elle est également force de proposition dans le cadre des participations financières du SYDEEL66 et des conditions techniques et administratives relatives aux compétences du syndicat. Cette instance est composée de **12 membres**.

► En 2024, les membres de cette commission ont été réunis afin de faire un point d'avancement concernant les programmes travaux 2024 et d'aborder des sujets importants sur les orientations du SYDEEL66.



Commission transition énergétique

La commission transition énergétique est chargée de proposer les orientations pour le développement du syndicat en matière d'efficacité et de transition énergétique. Cette instance est composée de **12 membres**.

► En 2024, les membres de cette commission ont statué sur deux points majeurs : la mise en oeuvre de la Commission Consultative Paritaire de l'Énergie (CCPE) et la mise en place d'un accompagnement financier des communes : Le Fonds Transition Énergétique (FTE).

Autres commissions

La CCPE a été créée conformément aux dispositions de l'article 198 de la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, prévoyant la création par les syndicats d'énergies d'une Commission consultative regroupant TE38 et tous les EPCI à fiscalité propre du département.



Chiffres clés 2024

Instances de décision

4

Comité Syndicaux



5

Bureaux Syndicaux



12

Commissions



26

décisions du bureau



57

délibérations du comité syndical



► Retrouvez les délibérations et procès verbaux sur le site internet du SYDEEL66 : Publications → Actes administratifs www.sydeel66.com

Bilan Financier

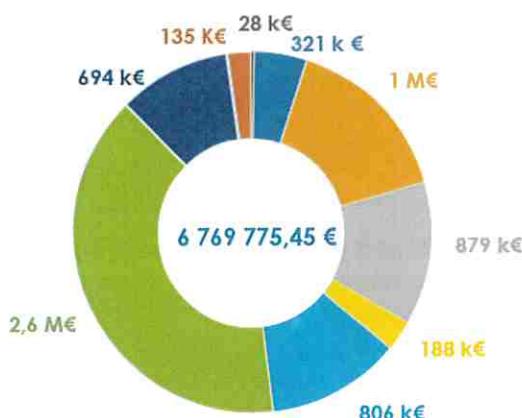
ANNEXE 3

► Le SYDEEL66 dispose d'un budget principal et de deux budgets annexes pour la compétence «IRVE» et pour la compétence «Communications électroniques». Le budget est adopté chaque année par le comité syndical.

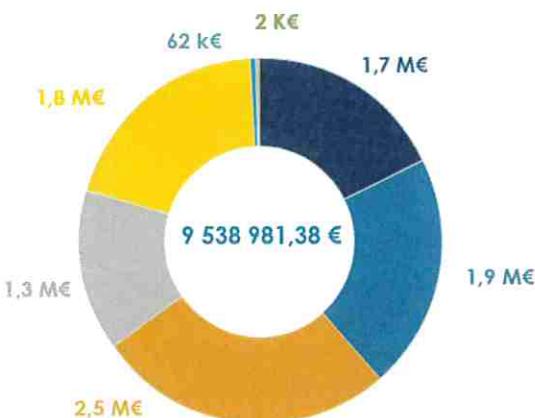
LE BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT

Les dépenses 2024



Les recettes 2024

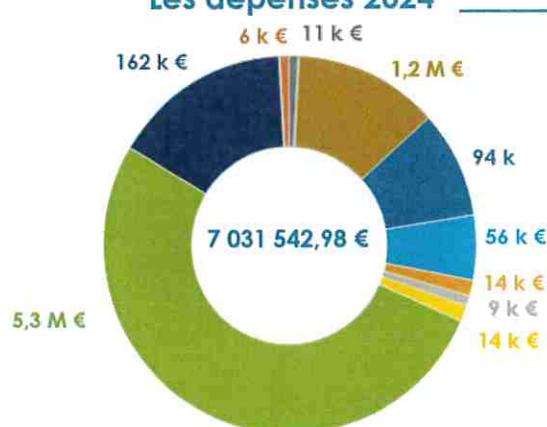


- Charges à caractère général
- Facture énergie compétence EP
- Maintenance EP
- Inventaire communes EP
- Charges de personnel et frais assimilés
- Reversement ACCISE électricité aux communes
- Autres charges de gestion courante
- Dotations aux amortissements
- Charges financières

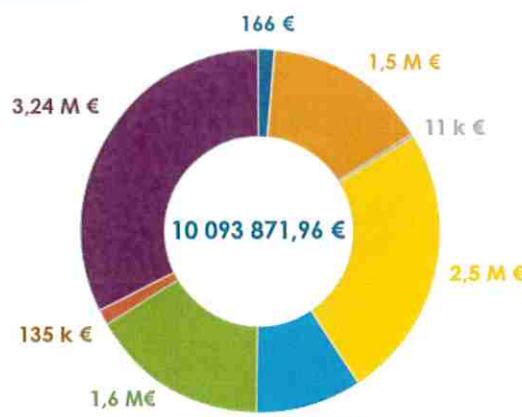
- Contributions des Collectivités (CEP, Groupement achat,EP, ect....)
- Encaissement ACCISE électricité
- Cofisations des Collectivités
- Redevances de Concessions ENEDIS R1 et R2 + autres produits divers
- Produits exceptionnels
- Autres recettes
- Excédent reporté

INVESTISSEMENT

Les dépenses 2024



Les recettes 2024



- Trop perçu remboursement aux communes
- Frais d'études et logiciels
- Diverses subventions attribuées
- Matériel informatique, travaux bâtiment et achat terrain
- Travaux réseaux BT et EP
- Construction siège social
- Opération d'ordre
- Opération patrimoniales
- Travaux mise en esthétique et réseau EP et FT
- Emprunts et dettes assimilées

Reste à réaliser :
7,5 M€

- Dotations, FCTVA
- Affectation du résultat
- Opérations patrimoniales
- Subventions et autofinancement des communes
- Emprunts siège social - Banque des territoires
- Autofinancement communes réseaux EP et FT
- Amortissement Immobilisations
- Excédent reporté

Reste à réaliser :
2,5 M€

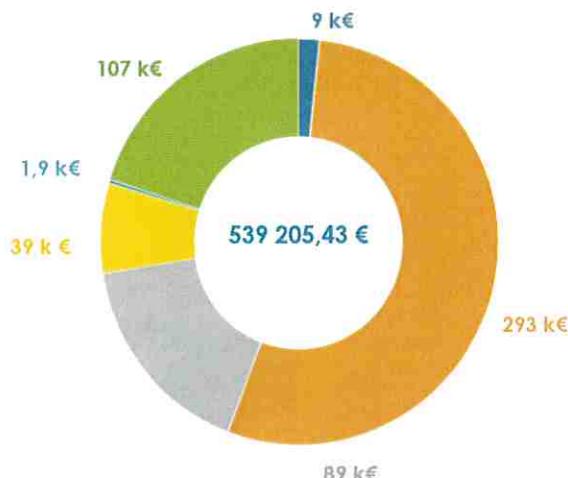
ANNEXE 3

LE BUDGET IRVE

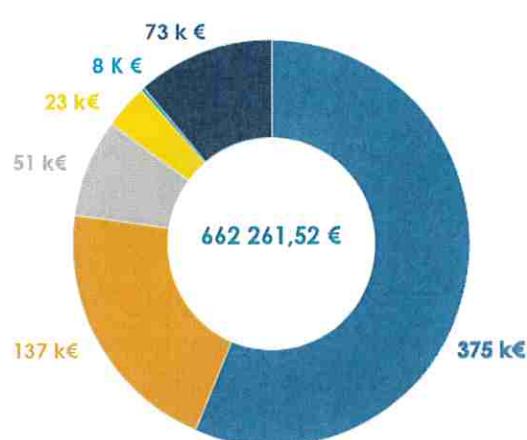
(Infrastructures de recharge pour véhicules électriques)

FONCTIONNEMENT

Les dépenses 2024



Les recettes 2024

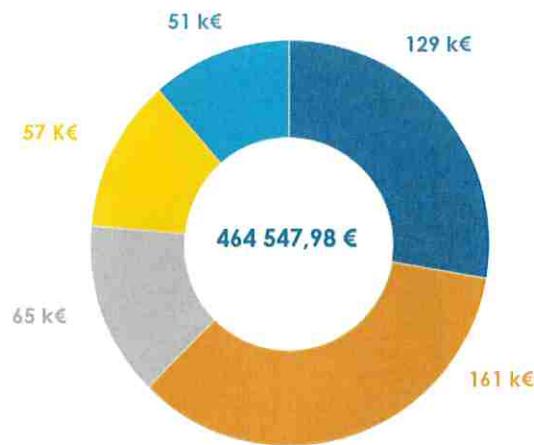


- Frais généraux de fonctionnement
- Frais de factures énergie
- Maintenance IRVE
- Contrat de prestation de services
- Charges financières - Intérêts emprunt
- Dotations aux amortissements

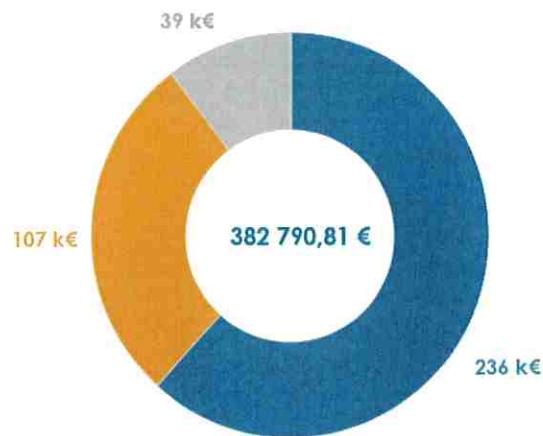
- Recettes et abonnements usagers
- Contributions collectivités
- Subventions d'équilibre
- Autres produits divers de gestion courante
- Produits et service / Produits exceptionnels
- Excédent de fonctionnement reporté

INVESTISSEMENT

Les dépenses 2024



Les recettes 2024



- Solde exécution (déficit)
- Travaux pour pose nouvelles bornes
- Emprunt et dettes assimilés
- Subventions d'investissement
- Opérations d'ordres

- Subventions d'investissement
- Amortissements frais études et matériel transports
- Excédent de fonctionnement capitalisé

Reste à réaliser :
89 k€

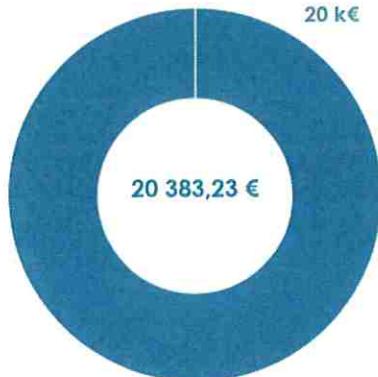
Reste à réaliser :
133 k€

ANNEXE 3

LE BUDGET COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

FONCTIONNEMENT

Les dépenses 2024



Les recettes 2024



■ Frais généraux de fonctionnement

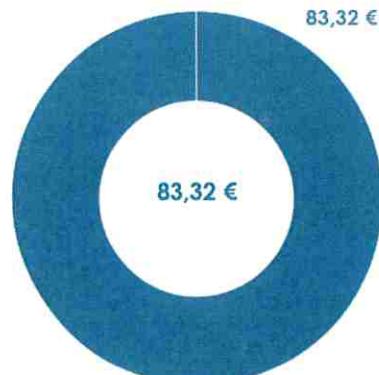
■ Contributions des communes
■ Redevance de concession
■ Excédent de fonctionnement reporté
■ Produits spécifiques

INVESTISSEMENT

Les dépenses 2024

0€

Les recettes 2024



■ Dotation - FCTVA

Chiffres clés 2024

Bilan financier

2 390

mandats administratifs



2 034

titres de recettes



Prévisions budgétaires 2025

**Budget principal :
25 094 098,57 €**



**Budget annexe IRVE :
1 255 725,78 €**

**Budget annexe CE :
72 481,46 €**

Actu 2024 : Diagnostic de maîtrise des risques comptables et budgétaires



- **Accompagnement dans la mise en oeuvre de la réforme de la responsabilité financière des gestionnaires publics.** Dans le cadre de ses missions, le SYDEEL66 a souhaité bénéficier de l'appui d'un cabinet d'expert afin de réaliser un diagnostic de son organisation comptable et financière. Les objectifs sont : d'évaluer et hiérarchiser les risques des différents processus et d'identifier des mesures de remédiation nécessaires et de se doter d'un plan d'action pertinent. Pour cette mission, le syndicat a fait appel au cabinet «KPMG».

ANNEE 3 Le service public de distribution d'électricité

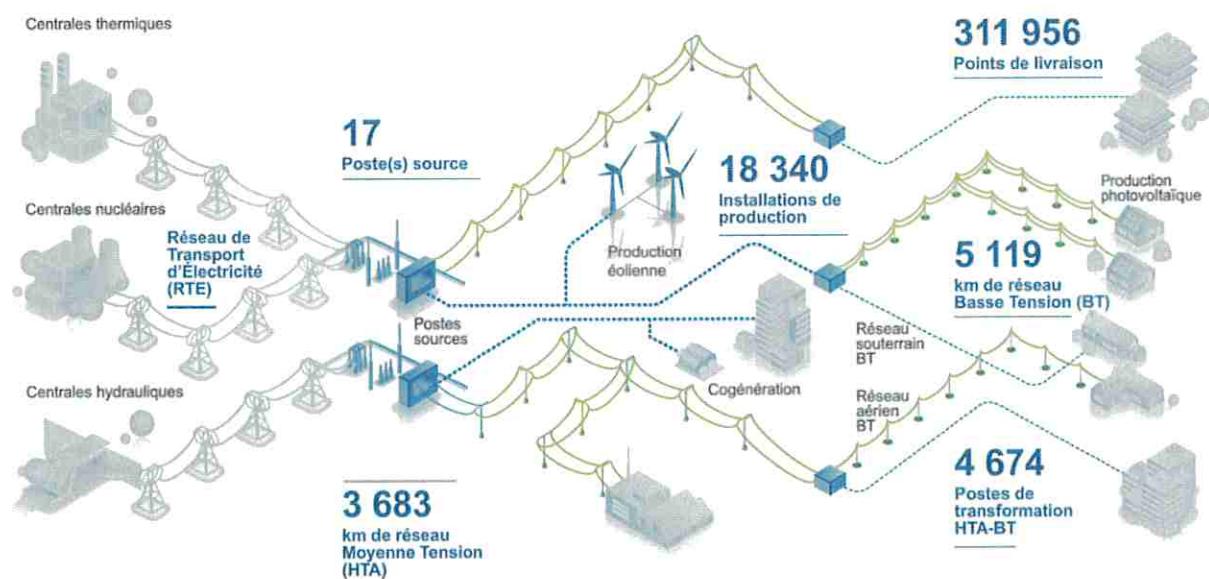
La concession : patrimoine et chiffres clés

- Le SYDEEL66 est l'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité (AODE) pour le compte de 185 communes et de PMM (en représentation-substitution de 35 communes). À ce titre, le SYDEEL66 se doit d'assurer le suivi et le contrôle de la bonne exécution de son contrat de concession.

PATRIMOINE DE LA CONCESSION

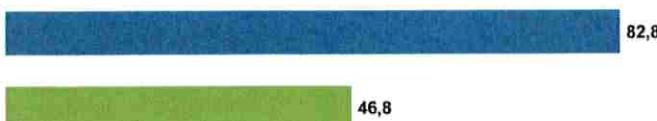
Le contrat de concession signé entre les différentes parties permet de déployer une desserte électrique de qualité pour le service public, adapté aux enjeux de la transition énergétique et un service de qualité aux clients de la concession. Il est scindé en deux composantes : la partie "distribution" est concédée à ENEDIS, et la "fourniture" aux tarifs réglementés de vente (TRV) est déléguée à EDF Branche Commerce.

Le développement et l'exploitation du réseau public de distribution d'électricité en 2024



Le contrôle de la concession et la qualité de la fourniture

Durée moyenne de coupure des clients BT, hors incidents RTE (en min)



● Moyenne nationale ● Moyenne concession

La qualité de la fourniture

L'appréciation de la qualité d'alimentation sur le territoire de la concession tient compte des incidents majeurs survenus en 2024, des principales actions d'amélioration mises en œuvre dans l'année et de l'évolution des indicateurs de suivi et de la qualité.



Le contrôle de concession

Ce contrôle a pour objectif de garantir une bonne qualité de fourniture d'électricité, l'entretien du patrimoine concédé, de favoriser les investissements et d'être ainsi le garant de la qualité du service public concédé.

ANNEXE 3

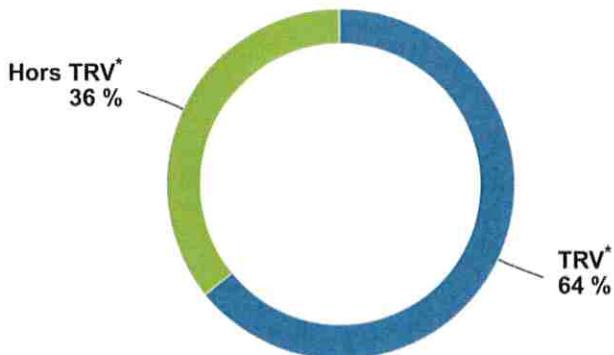
CHIFFRES CLES DE LA CONCESSION

CRAC 2024 - Chaque année, Enedis transmet à chacune des collectivités concédantes un Compte Rendu d'Activités de Concession (CRAC). Ce document contractuel synthétise une année de travail au service de la concession. La qualité des CRAC est une préoccupation d'Enedis qui œuvre pour fournir de plus en plus d'informations locales.



Le nombre de consommateurs

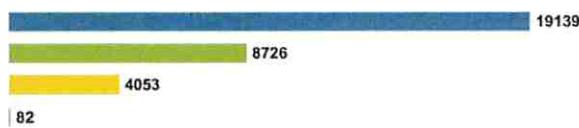
Répartition du nombre de consommateurs



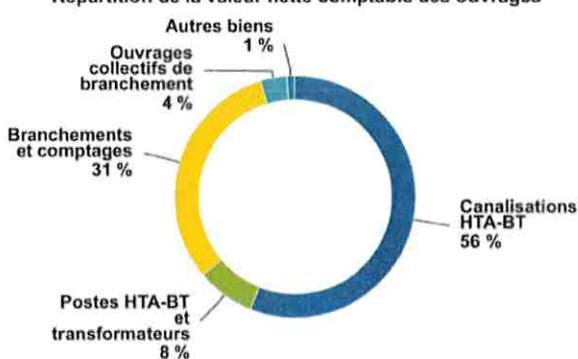
* Tarifs réglementés de vente

Les investissements et le patrimoine

Investissements Enedis sur la concession (k€)

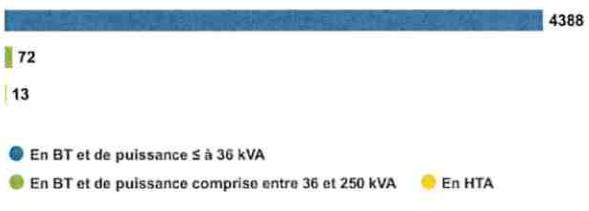


Répartition de la valeur nette comptable des ouvrages

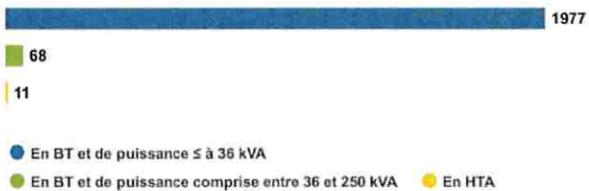


Les raccordements à la concession

Répartition des raccordements d'installations de production neuves réalisés



Répartition des raccordements d'installations de consommation neuves réalisés



Les consommateurs raccordés au réseau public

Les utilisateurs raccordés au RPD sont les clients consommateurs, qui soutirent de l'électricité au réseau et les clients producteurs qui injectent de l'électricité sur celui-ci. Ils sont présentés dans les tableaux ci-après.

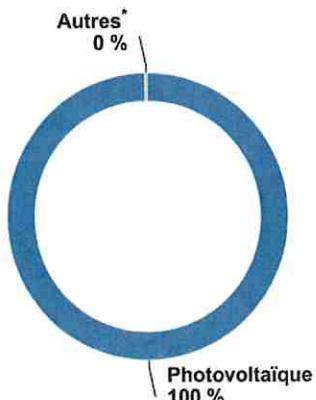
	2023	2024	Variation (en %)
Nombre de clients	309 447	311 956	0,8%
Énergie acheminée (en kWh)	1 867 123 825	1 815 142 454	-2,8%
Acheminement facturé* (en €)	97 770 883	98 523 618	0,8%

ANNEXE 3

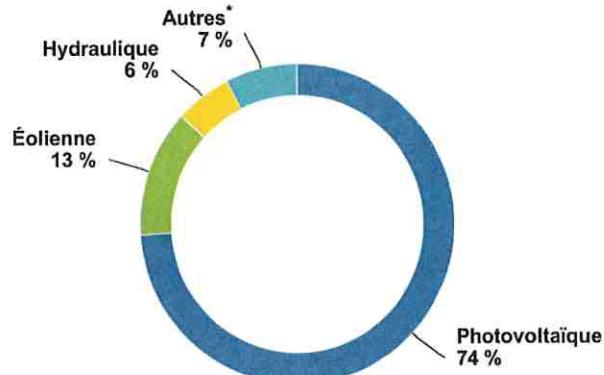
CHIFFRES CLES DE LA CONCESSION

Les producteurs sur la concession

Répartition du nombre de producteurs



Répartition de la puissance des producteurs



* Producteurs d'énergie d'origine éolienne, hydraulique, cogénération, biomasse.

Cogénération, biomasse...

Les installations de la production raccordées au réseau public

	2023			2024		
	Nombre	Puissance raccordée*	Quantité d'énergie produite**	Nombre	Puissance installée*	Quantité d'énergie produite**
Photovoltaïque	13 885	342 191	433 483 617	18 293	399 146	471 939 934
Éolien	9	69 700	148 174 518	9	69 700	139 047 536
Hydraulique	25	27 457	30 728 284	25	31 319	45 194 892
Autres	11	36 715	52 934 332	13	39 664	50 914 760
Total	13 930	476 063	665 320 751	18 340	539 829	707 097 122

* La puissance est exprimée en kVA pour les producteurs raccordés en basse tension et en kW pour ceux raccordés en HTA. ** En kWh.

Les autoconsommateurs totaux (producteurs qui n'injectent pas sur le RPD) sont considérés comme producteurs actifs. Avant 2024, la puissance de raccordement en injection (puissance d'injection que le producteur s'engage à ne pas dépasser) était prise en référence pour les producteurs en vente totale et revente du surplus. À compter de 2024, c'est la puissance installée qui est prise en référence pour tous. Cela permet une comptabilisation homogène des puissances sans distinction des modalités d'injection.

La fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente en 2024

Les clients Tarif Bleu

Répartition des clients Tarif Bleu résidentiel et non résidentiel (*en nombre de clients*)



Répartition des consommations des clients Tarif Bleu résidentiel et non résidentiel (*en MWh*)



Souscriptions dans l'année Tarif Bleu résidentiel



Résiliations dans l'année Tarif Bleu résidentiel



L'Accompagnement Énergie

Clients mensualisés Tarif Bleu résidentiel



Clients bénéficiant de la facturation électronique
Tarif Bleu résidentiel



Clients Tarif Bleu résidentiel ayant bénéficié
d'un Accompagnement Énergie sur l'année



Les pourcentages sont donnés en fonction du nombre total de clients Tarif Bleu résidentiel.

ANNEXE 3

Mise en esthétique des réseaux

Dans le cadre de ses missions d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité, le SYDEEL66 assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de mise en esthétique des réseaux pour les 220 communes adhérentes. Ces opérations permettent de sécuriser les réseaux, de renforcer la qualité de fourniture tout en embellissant les communes.

EFFACER ET SÉCURISER LES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

Les opérations de mise en esthétique des réseaux, permettent l'enfouissement et la mise en discrétion des réseaux aériens concernant la basse tension, l'éclairage public et les communications électroniques. Ces opérations ont plusieurs objectifs : sécuriser les réseaux et renforcer la qualité de fourniture tout en embellissant le cadre de vie des habitants des communes.

Carte des lots et entreprises titulaires du marché public travaux

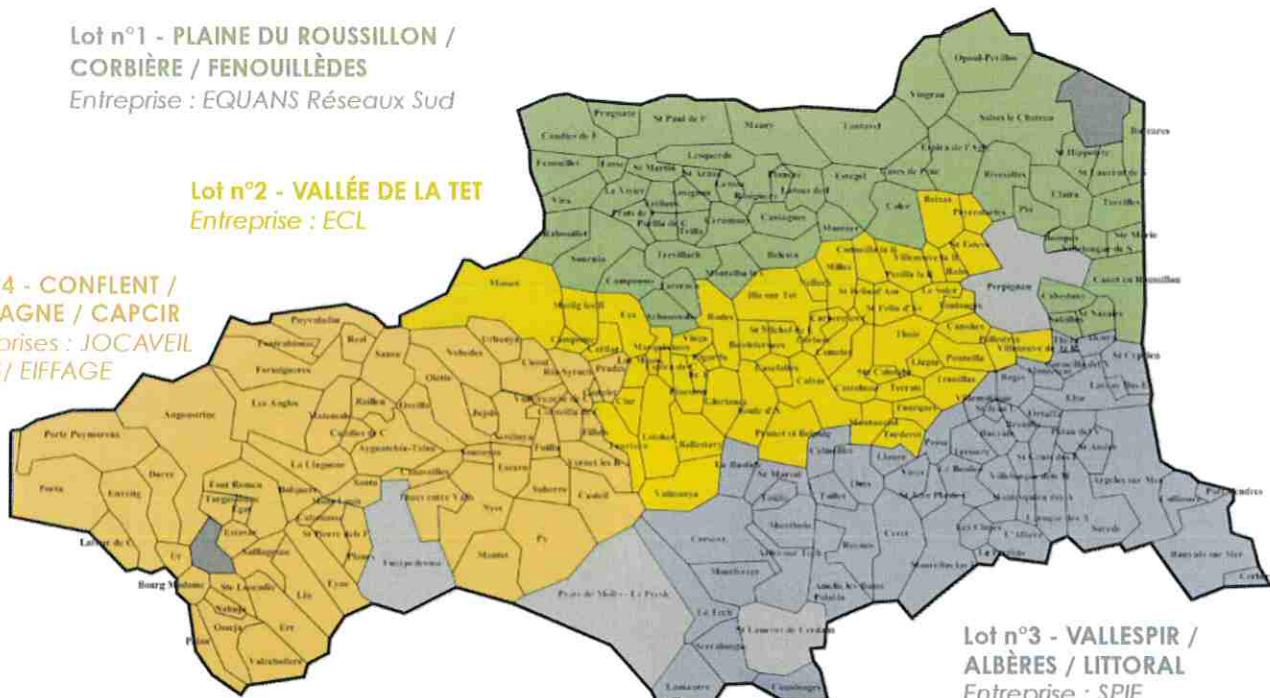
Lot n°1 - PLAINE DU ROUSSILLON / CORBIÈRE / FENOUILLES

Entreprise : EQUANS Réseaux Sud

Lot n°2 - VALLÉE DE LA TET

Entreprise : ECL

Lot n°4 - CONFLENT / Cerdagne / CAPCIR
Entreprises : JOCAVEIL & FILS/ EIFFAGE



Lot n°3 - VALLESPiR / ALBÈRES / LITTORAL
Entreprise : SPIE

Chiffres clés 2024

Mise en esthétique des réseaux



815 k € de subventions versées par le SYDEEL66

35

chantiers effectués



8,6 km

réseaux enfouis



29

communes
concernées



5,6 millions

d'euros investis
par les communes,
le SYDEEL66 Enedis et
Orange



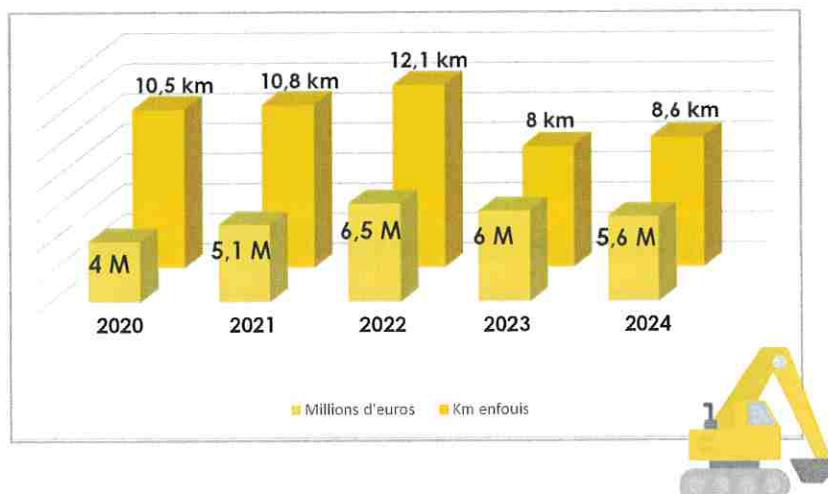
ANNEXE 3

ZOOM SUR...

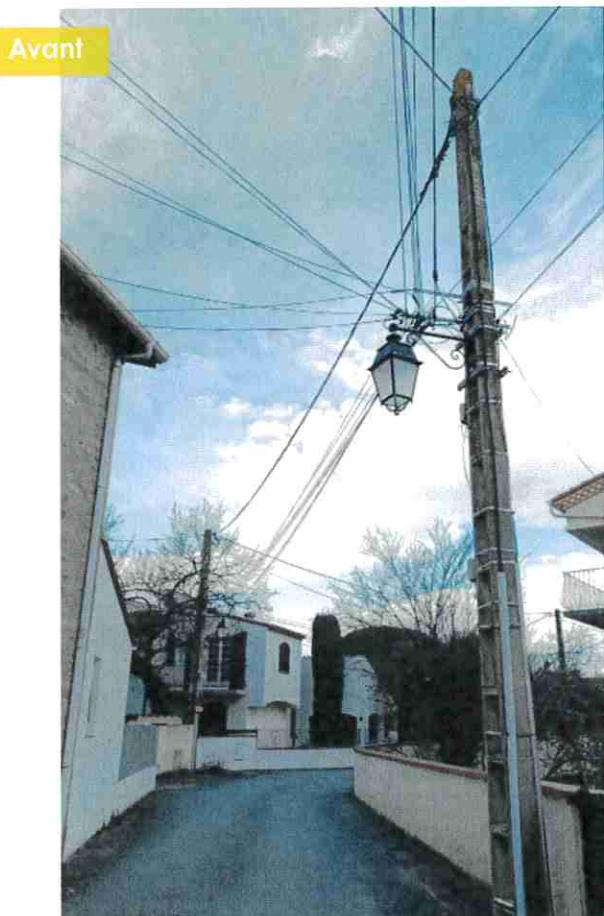
Les opérations de mise en esthétique réalisées par le SYDEEL66 depuis 2020 (en Millions d'euros et en km enfouis)

Notre cœur du métier

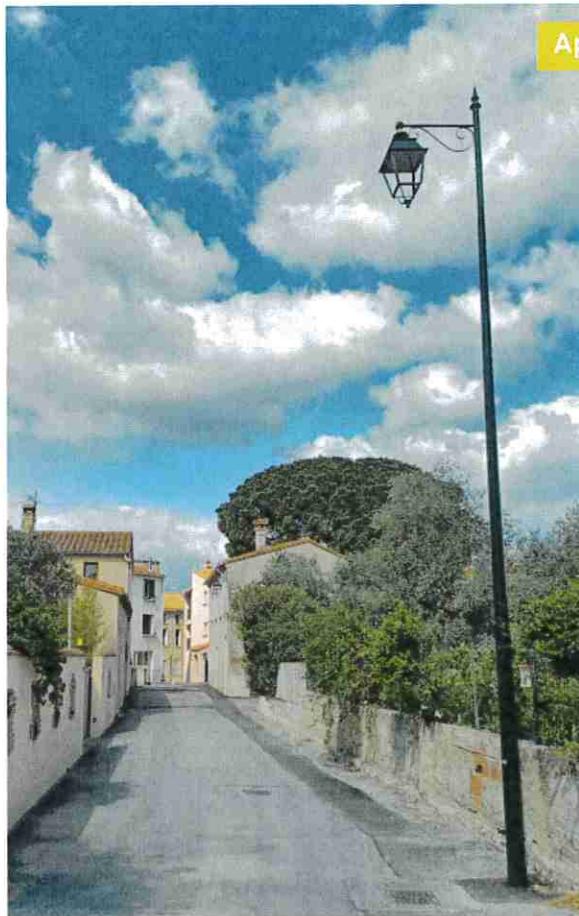
En 2020, le comité syndical a approuvé une augmentation des aides du SYDEEL66. Cette réactualisation a permis de faire face à la flambée des prix et aux communes de pouvoir pérenniser la réalisation de travaux. L'enfouissement des réseaux reste le cœur de métier du syndicat par sa compétence principale d'autorité concédante, mais également, par le nombre de projets réalisés et l'importance du budget mobilisé chaque année. La mise en esthétique des réseaux est un enjeu majeur pour l'aménagement du territoire. Elle permet d'améliorer le cadre de vie, de renforcer la sécurité des réseaux et de valoriser le patrimoine électrique de nos communes.



► Avant/Après - Chemin du Moulin, Saint-Jean-Pla-de-Corts



Avant



Après



Ces opérations répondent à une nécessité de sécurisation des réseaux. En effet, les fils nus, souvent fragilisés et vétustes sont remplacés par des câbles souterrains moins exposés aux aléas climatiques. L'objectif est également de préserver l'environnement visuel du village, puisque l'enfouissement de ces réseaux améliore l'esthétique et le cadre de vie des habitants.

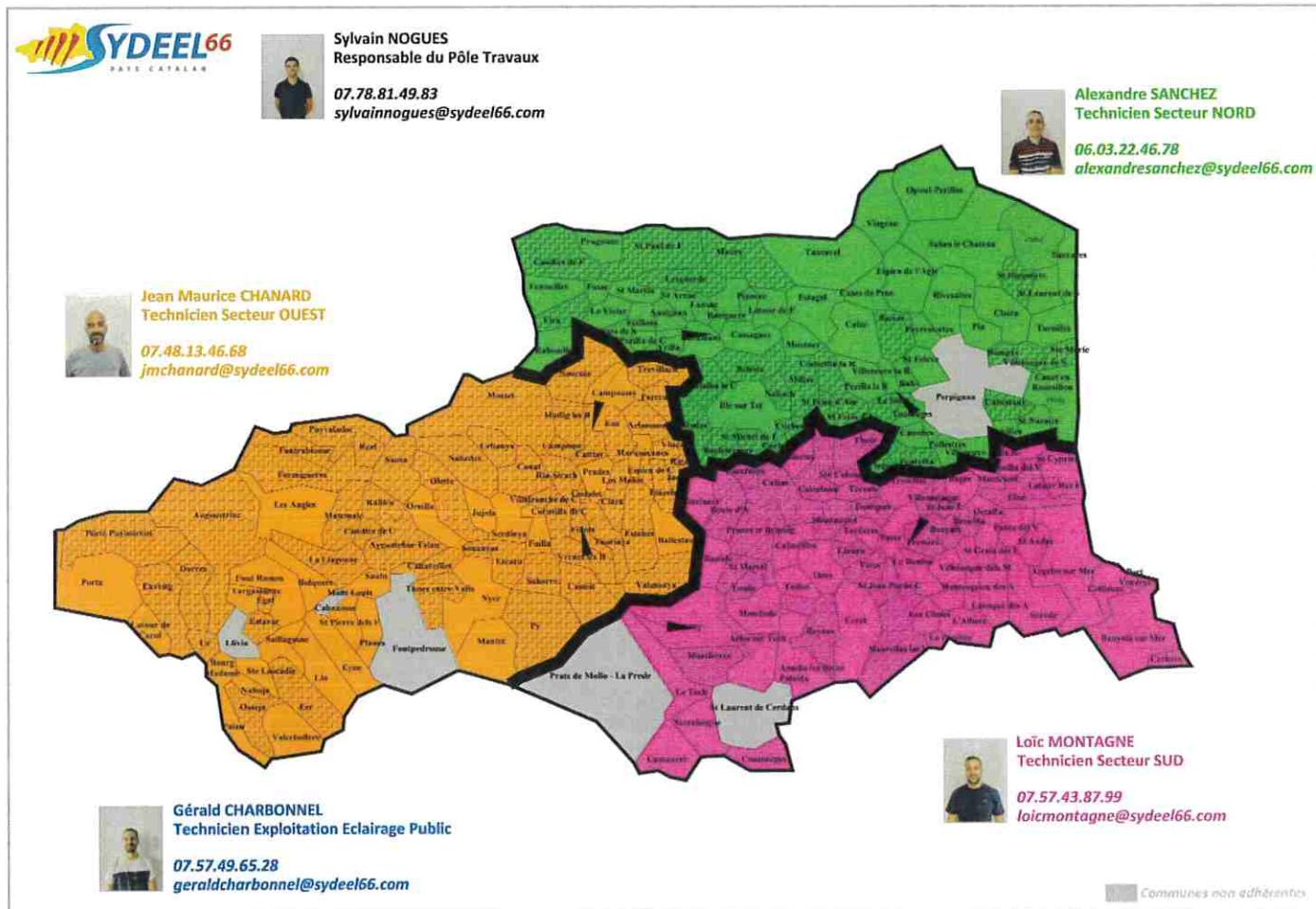
ANNEXE 3

ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS



► Organisation du pôle travaux

La répartition territoriale des chargés d'affaires permet d'assurer une proximité avec les élus locaux.



► De plus, le SYDEEL66 met à disposition des collectivités membres, un **interlocuteur SYDEEL66** qui aura en charge d'assister, de conseiller et d'accompagner celles-ci auprès des concessionnaires Enedis, Edf et Orange.

1 Accompagnement et assistance auprès des communes pour les demandes de :

- Branchement
- Raccordement/ Extension
- Déplacement d'ouvrage



2 Analyse et avis sur les demandes de construction de lignes du concessionnaire (Articles 323-25 du Décret n°2015- du 1823 du 30 décembre 2015),

- Examen des projets présentés par Enedis : il s'agit, par exemple, de contrôler que les clauses du contrat de concession relatives à l'intégration des ouvrages dans l'environnement sont correctement appliquées, ou encore de conforter des observations de maires concernés.

3 Analyse, à la demande des communes, des devis d'Enedis entraînant la contribution financière des communes dans le cadre de raccordement et/ou extension liés à une autorisation de construire, d'un déplacement d'ouvrage, ect ...

- De plus en plus de communes sollicitent l'accompagnement du syndicat pour les aider à comprendre le choix de la solution de raccordement ou de la tarification d'Enedis.
- Le syndicat peut transmettre également aux communes des plans des réseaux et de la réglementation sur ce sujet.

ANNEXE 3

Éclairage public

► Le SYDEEL66 assure pour les communes qui la lui transfère cette compétence optionnelle. Elle comprend les travaux neufs et de rénovation, la maintenance (préventive et curative), l'exploitation, la cartographie du patrimoine lumineux et le contrôle de l'énergie.



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC, BIEN PLUS QUE DE LA LUMIÈRE

Fidèle à sa philosophie de solidarité territoriale, le SYDEEL66 mutualise pour cette compétence des moyens humains, son expertise, son expérience et son concours financier. Le syndicat joue un rôle central dans la gestion de l'éclairage public. Cette compétence permet de mettre en œuvre des politiques énergétiques cohérentes sur un territoire, en optimisant les installations et en favorisant les économies d'énergie.

Pour une gestion performante et citoyenne

Carte des communes adhérentes à la compétence éclairage public (au 01 juillet 2025)

106 communes

37 696 points lumineux en gestion



Près de 70 %
d'économie
d'énergie
générés par les
travaux

Chiffres clés 2024

Éclairage public



176 k € de subventions versées par le SYDEEL66

22

chantiers effectués



93

points lumineux
rénovés



2 867

opérations de
maintenance



500 k €

d'euros investis
par les communes et le
SYDEEL66



ANNEXE 3

ACTIVITÉ 2024 DU SERVICE

ZOOM SUR

Fonds Vert : Le SYDEEL66 porteur d'un programme massif de modernisation et rénovation de l'éclairage public

Dans le cadre du dispositif «**Fonds vert**», l'Etat a attribué au SYDEEL66 une subvention de 1 200 000 € pour son projet de rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public. Ce fonds d'accélération de la transition écologique vise à aider les collectivités territoriales à réduire leur consommation d'énergie. Face à un besoin et au regard de l'impact de la crise énergétique sur nos collectivités, le SYDEEL66 a souhaité, en partenariat avec les communes, engager un programme massif de modernisation et de rénovation de son parc d'éclairage public avec la rénovation de près de 7 000 points lumineux.

► 2024 - Lancement du programme à Saint-Paul-de-Fenouillet



Le vendredi 12 avril, Monsieur Thierry BONNIER, Préfet des Pyrénées-Orientales, Monsieur Jean MAURY, Président du SYDEEL66, Monsieur Jacques BAYONA, Maire de la commune de Saint-Paul-de-Fenouillet et Monsieur Vincent Niclas, Directeur Territorial de la Banque des Territoires se sont réunis pour lancer le programme de rénovation d'éclairage public dans le cadre du dispositif financier « Fonds VERT ».

Chiffres clés 2024

Programme rénovation "fonds vert"

32
opérations terminées



2 567
points lumineux rénovés



2,2 M€
de travaux déjà réalisés



Rappel du Programme rénovation éclairage public
• 70 opérations dans 70 communes
• 5 984 points lumineux rénovés
• 5 037 286,30 € HT de travaux

LE FONDS VERT pour l'accélération de la transition écologique dans les territoires

Extinction de l'éclairage public



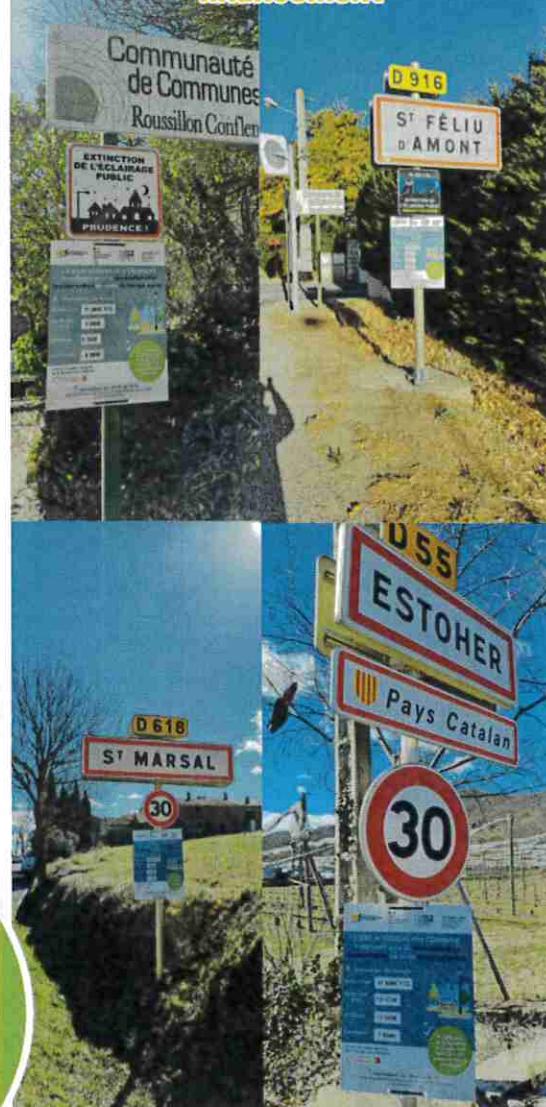
Le SYDEEL66 conseille et accompagne les communes dans cette démarche d'extinction de l'éclairage public. C'est une démarche tant économique qu'environnementale qui se généralise.

66 communes



pratiquent l'extinction de l'éclairage public en 2024

Mise en place des panneaux de financement



ANNEXE 3 EMBELLISSEMENT DES POSTES DE TRANSFORMATION

- Dans sa politique d'amélioration du cadre de vie et afin de valoriser son patrimoine, le SYDEEL66 en partenariat avec ENEDIS et la commune, ont mis en place un programme de réhabilitation et d'embellissement des postes de transformation dégradés ou vétustes.



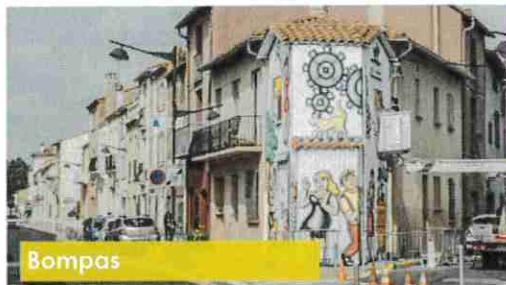
AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE ET VALORISATION DU PATRIMOINE

Chaque année, une dizaine de communes sont retenues pour le programme de réhabilitation des postes de transformation. Elles bénéficient des financements du SYDEEL66 et d'ENEDIS conformément à un partenariat commun.

Les réalisations en 2024



Banyuls-dels-Aspres

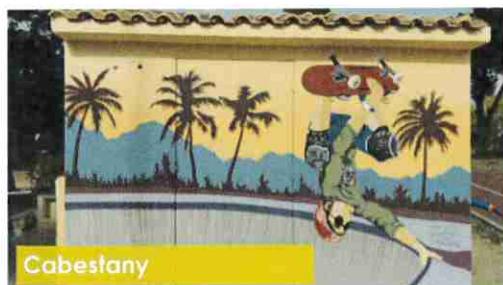


Bompas

Chiffres clés 2024

26 000 €

investis par
les communes



Cabestany



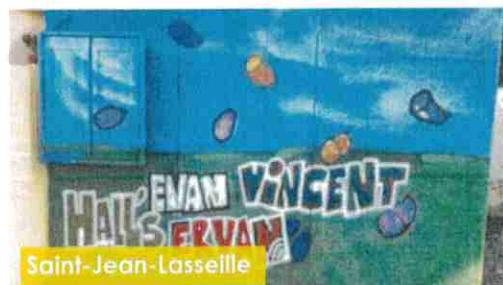
Canet-en-Roussillon



Egat



Ille-sur-Têt



Saint-Jean-Lasseille



Théza

4 000 €

de subventions
versées par le
SYDEEL66



8 postes
embelli



ANNEXE 3 TRANSITION ÉNERGETIQUE

- Le SYDEEL66 s'engage dans la transition énergétique en proposant diverses actions et programmes de financement, pour permettre aux collectivités de faire face aux enjeux énergétiques et écologiques conformément à la loi climat de 2019.

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS

Le SYDEEL66 met en place depuis plusieurs années, un certain nombre de démarches et outils à destination de ses collectivités partenaires pour les accompagner dans la voie de l'efficacité et de la sobriété énergétique. Face à ce défi, le SYDEEL66 s'engage au travers d'actions et missions auprès des communes membres.

Le Conseil en Énergie Partagé (CEP)



Le SYDEEL66 propose à ses communes adhérentes le dispositif **CEP** depuis le début des années 2010. Il permet de partager les **compétences d'un conseiller en énergie**. L'intégration de cette nouvelle ressource au sein des équipes communales permet d'agir afin de réduire consommation et dépenses en énergie. Le Conseil en Énergie Partagé (CEP) est un service, réparti en 2 phases, sur 5 ans dont l'objectif est de permettre à la collectivité de mener une **politique maîtrisée** sur son patrimoine.

Le CEP en 2024... 🔎



Le programme ACTEE « Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique »



Action des Collectivités Territoriales pour l'Efficacité Energétique

Le programme ACTEE est un dispositif porté au niveau national par la FNCCR, qui vise à **accélérer la rénovation énergétique des bâtiments publics** en soutenant et en accompagnant la mutualisation des actions d'efficacité énergétique par le financement d'ingénierie, d'études et de matériel de suivi et d'analyse. Depuis 2021, le SYDEEL66 est coordonnateur de plusieurs Appels à projets du programme ACTEE portant sur la rénovation énergétique du patrimoine public des collectivités.

Les chiffres clés 2024

- **7 études réalisées - Aides reversées aux communes : 8 350 €**
- **3 communes financées pour la métrologie : 13 503 €**
- **2 accompagnements techniques**
- **2 communes financées pour la maîtrise d'oeuvre : 25 508 €**

47 k€
d'aides
reversées

→ Porteur du projet :

→ Partenaires : PMM, Le Département et la SPL PMM



ANNEXE 3

Certificat d'Économie d'Énergie (CEE)



Le dispositif des CEE a pour objectif de valoriser auprès des fournisseurs d'énergie une partie des travaux de rénovation énergétique. Le SYDEEL66 propose de **valoriser les travaux de performance énergétique et de collecter** les CEE réalisés par les collectivités afin de leur permettre de bénéficier d'une aide financière supplémentaire.

2024

5 210 760 kWh cumac générés en 2024
Vendus pour un coût de 36 582,29 €



Lancement du «Fonds de Transition Énergetique»

Le fonds de transition énergétique a été créé lors du comité syndical du 03 octobre 2024. Il est destiné à soutenir les projets de réhabilitation du patrimoine bâti des collectivités. Ce fonds alimenté en fonds propres par le Syndicat sera disponible sur l'année 2025. Ce dispositif est ouvert à l'ensemble des communes adhérentes au Syndicat.

► Le projet doit porter sur la rénovation d'un bâtiment public de notre territoire et faire preuve d'exemplarité en matière d'économie d'énergie.

Le projet peut porter sur tout type de bâtiment communal (administratif, technique, scolaire, associatif). Les logements communaux sont également compris dans le dispositif.

A retenir...



Ensemble, renforçons la transition énergétique de notre territoire et faisons de nos communes, des exemples en matière de développement durable.

Groupement d'achat d'électricité et de Gaz



Ce groupement de commande permet de garantir aux collectivités locales, des offres aux meilleurs tarifs et des services associés de qualité.

En 2024...

• Marché électricité

157 membres 5 000 sites 75 GWh (volume de consommation)

• Marché gaz

12 membres 46 sites 80,4 GWh (volume de consommation)



Info

Le marché d'énergie a été relancé en 2025 pour 2 ans :

- ENGIE → Titulaire du lot « Bâtiments »
- LLUM → Titulaire du lot « Éclairage public »



ZOOM SUR...



Programme ECO POUSSE

Le programme Eco Pousse (anciennement Watty à l'école) est un programme pédagogique qui sensibilise les enfants des écoles élémentaires et maternelles aux économies. Porté par la société EcoCO2, le programme est soutenu dans les Pyrénées-Orientales grâce au SYDEEL66 depuis 9 ans.

En 2024...

2 420 élèves



86 classes



2 c/c et 23 communes



ANNEXE 3

Énergies Renouvelables : Le SYDEEL66 accompagne les collectivités

Engagé dans la transition énergétique et le développement durable, le SYDEEL66 accompagne, notamment à travers le réseau « Les GÉNÉRATEURS », les collectivités des Pyrénées-Orientales dans la valorisation des énergies renouvelables. Ce service a pour mission de promouvoir et d'accompagner l'implantation de solutions énergétiques durables, adaptées aux besoins des territoires.

Les chiffres clés 2024

► Les Générateurs

- 4 notes d'opportunités;
- 3 accompagnements pour le montage du projet ;
- **Organisation de la journée « Les Générateurs »** sur le département avec la visite de l'EcoParc Catalan



► Missions SYDEEL66

- 23 analyses d'opportunité pour du photovoltaïque en toiture ;
- 7 analyses d'opportunité pour du photovoltaïque en ombrrière ;
- 5 aides au montage du marché public.



► Mission Loi APER

- 72 communes et 5 EPCI accompagnées dans leurs démarches.



ZOOM SUR...

Les escales « Les GÉNÉRATEURS » d'Occitanie

Au fil des mois, le réseau régional Les GÉNÉRATEURS Occitanie dont fait partie le SYDEEL66, propose de faire escale dans notre belle région à la découverte d'installations d'énergies renouvelables locales. Pour la huitième escale, c'est dans le département des Pyrénées-Orientales que des élus ont pu découvrir le Mercredi 12 Avril 2024, l'Ensemble éolien Catalan.

- 35 éoliennes répartis sur 4 communes (Baixas, Calce, Pézilla-la-Rivière, Villeneuve-la-Rivière)
- 96 MW de puissance installée
- 120 000 habitants alimentés

Ce parc, construit avec le territoire, a permis également d'impulser divers projets sur le thème des énergies renouvelables, de l'agriculture, du tourisme et de l'innovation. Ces visites, organisées par le réseau « Les Générateurs » permettent aux élus de la Région de partir à la découverte d'installations d'énergies renouvelables locales en Occitanie !



ANNEXE 3

MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

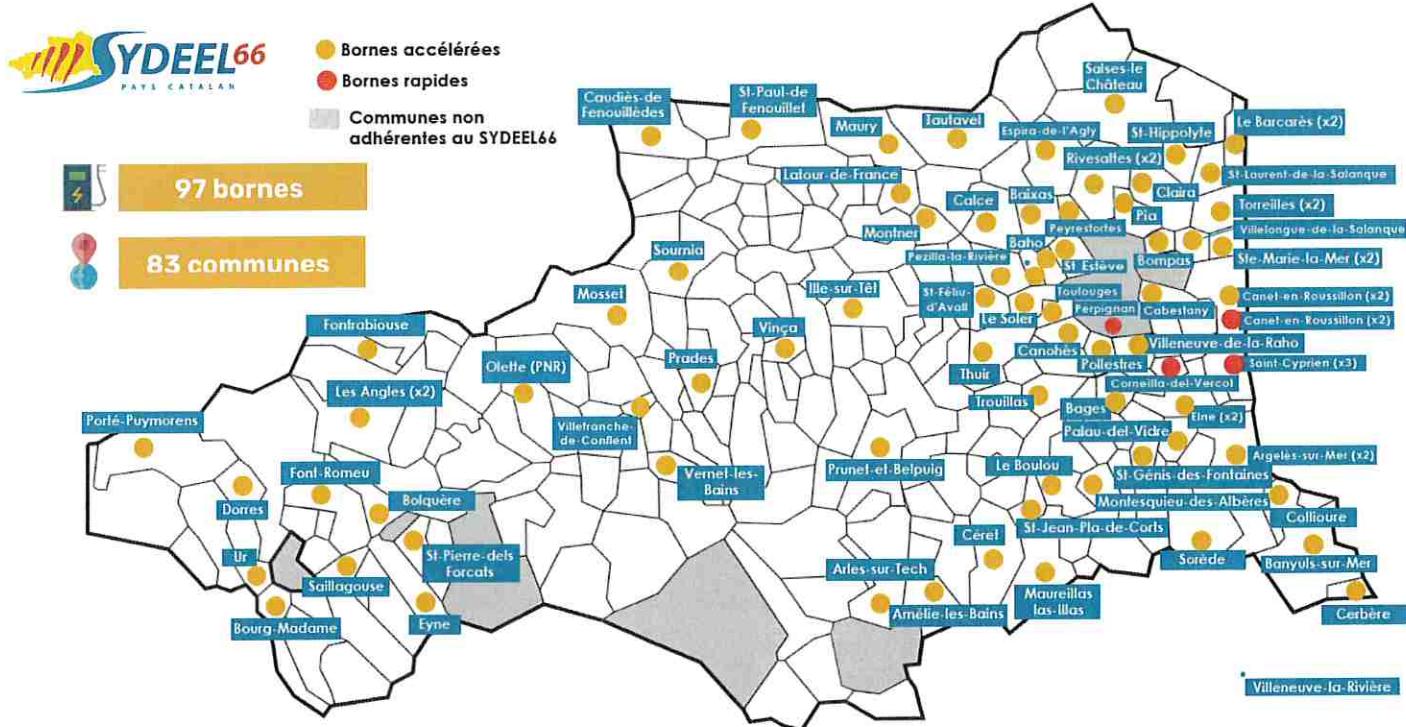
► Depuis 2016, le SYDEEL66 s'est engagé dans le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques à travers sa compétence «Infrastructures de Recharge pour Véhicules électriques». Aujourd'hui, le syndicat est véritablement un acteur engagé dans la mobilité électrique sur le territoire des Pyrénées-Orientales.

LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉLECTROMOBILITÉ

Porteur du projet le SYDEEL66, à la fois maître d'œuvre et maître d'ouvrage de cette compétence optionnelle, a permis de développer la mobilité électrique dans les Pyrénées-Orientales. Par ailleurs, le maillage équilibré des bornes imaginé par le syndicat, offre la possibilité aux utilisateurs de véhicules électriques de se déplacer sans difficulté.

Favoriser le développement de l'électromobilité sur le territoire

Carte déploiement des bornes de recharge sur le département des Pyrénées-Orientales



Révéo, un réseau Régional de bornes publiques

Les 10 syndicats départementaux d'énergies de l'Ariège, de l'Aude, de l'Aveyron, du Gard, de l'Hérault, du Lot, de la Lozère, des Pyrénées-Orientales, des Hautes-Pyrénées et du Tarn, associés aux Métropoles de Toulouse et de Montpellier, se sont regroupés afin d'organiser un service commun relatif au déploiement et à l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE). Les objectifs de ce groupement visent notamment à offrir un service innovant, « décarboné » et interopérable à l'ensemble du territoire, afin de faciliter la mobilité interdépartementale des utilisateurs de véhicules électriques de la région Occitanie. Aujourd'hui, RÉVÉO représente plus de 2000 bornes de recharge réparties dans la région aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale !



ANNEXE 3



BORNES DE RECHARGE : Le SYDEEL66 ouvre la voie aux initiatives privées

En 2024, suite à un vote à l'unanimité du comité syndical, le SYDEEL66 décide de lancer un appel à initiative privée (AIP). L'objectif de cet appel à initiatives privées est de consulter les opérateurs d'infrastructures de charge de véhicules électriques et hybrides afin de connaître leurs intentions de déploiement sur le territoire des Pyrénées-Orientales.

Dans le cadre de sa stratégie en faveur de la transition énergétique et de la mobilité durable, cette démarche a plusieurs objectifs :

- ☒ Accélérer le maillage du territoire en infrastructures de recharge,
- ☒ Répondre aux besoins croissants des usagers en matière de recharge,
- ☒ Garantir une complémentarité avec le réseau public existant déployé par le SYDEEL66



Procédure

- ✓ **Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte – Marché de travaux conclus sous la forme de conventions d'occupation du domaine public en application de l'article L.2122-1-1 du Code Général de la propriété des personnes publiques (CGPPP).
- ✓ **Lieux d'exécution :** Domaines publics communaux, intercommunaux, départementaux, d'espaces ou parcs de stationnements publics situés sur le département de Pyrénées-Orientales.
- ✓ **Convention d'occupation du domaine public (CODP) :** Durée 15 ans.



Chiffres clés 2024

Mobilité électrique

97

bornes en service



45 491

sessions de charge



+ 10 %
par rapport
à 2023

600

abonnés mensuel dans
les Pyrénées-Orientales



TOP 5 des bornes les plus utilisées en 2024

1.

Canet-en-Roussillon

Quai de Barcelone

1 352 sessions



2.

Canet-en-Roussillon

Rue de Suisse

1 265 sessions



3.

Baixas

Parking Joan

Cayrol Joffre

1 147 sessions



4.

Saint-Estève

Place de la

Méditerranée

718 sessions



5.

Le Soler

Av. Jean

Jaurès

590 sessions

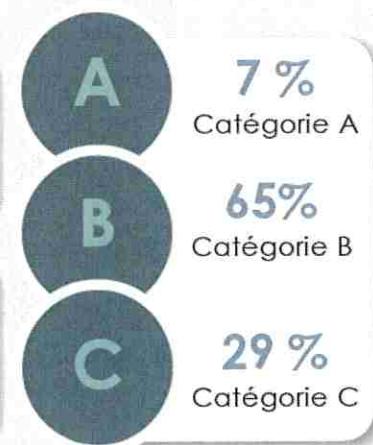


RESSOURCES HUMAINES

► Pilier essentiel du bon fonctionnement de l'organisation, la gestion des ressources humaines reflète les dynamiques internes et les choix stratégiques de l'année écoulée.

Chiffres clés 2024

L'équipe du SYDEEL66



Evolution des effectifs, des carrières du personnel et du pouvoir d'achat

Courant 2024, le Sydeel66 a recruté 2 agents contractuels, un par voie de mutation au Pôle Travaux et le second sur un nouveau poste d'assistance à la commande publique.
• Un contrat de projet renouvelé pour la continuité du programme ACTEE+
• Un second contrat renouvelé sur le poste de Chargé de mission Energie

Le syndicat favorise autant que possible l'évolution des carrières de son personnel, par l'application des règles statutaires ainsi en 2024, 1 agent a été titularisé au grade de Rédacteur suite à nomination par voie de promotion interne, un agent a bénéficié d'un avancement de grade d'ingénieur Hors classe et 2 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon.

En 2024, les élus ont délibéré en faveur du personnel les actes suivants :

- Le règlement intérieur à destination des agents
- Les autorisations spéciales d'absence pour motifs personnels ou familiaux
- L'actualisation des modalités du Compte Epargne Temps
- Réévaluation de la participation employeur pour le contrat prévoyance
- La prime exceptionnelle du pouvoir d'achat
- L'aménagement du temps de travail hebdomadaire sur 4.5 jours
- L'actualisation des dispositions relatives au RIFSEEP

L'action sociale en faveur du personnel

- ✓ La prestation chèques déjeuner.
- ✓ La prestation CNAS (Comité National de l'Action Sociale)
- ✓ La participation employeur pour la prévoyance (maintien de salaire) sous réserve d'avoir un contrat labellisé

Actions de prévention

La désignation d'une **Assistante de Prévention** en juin 2023 a permis au syndicat de se conformer aux obligations légales et notamment d'acter un **Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels** - DUERP et le plan d'action qui lui est associé.

Projections 2025

- Adhésion à la convention de participation à la prévoyance maintien de salaire avec le CDG66.

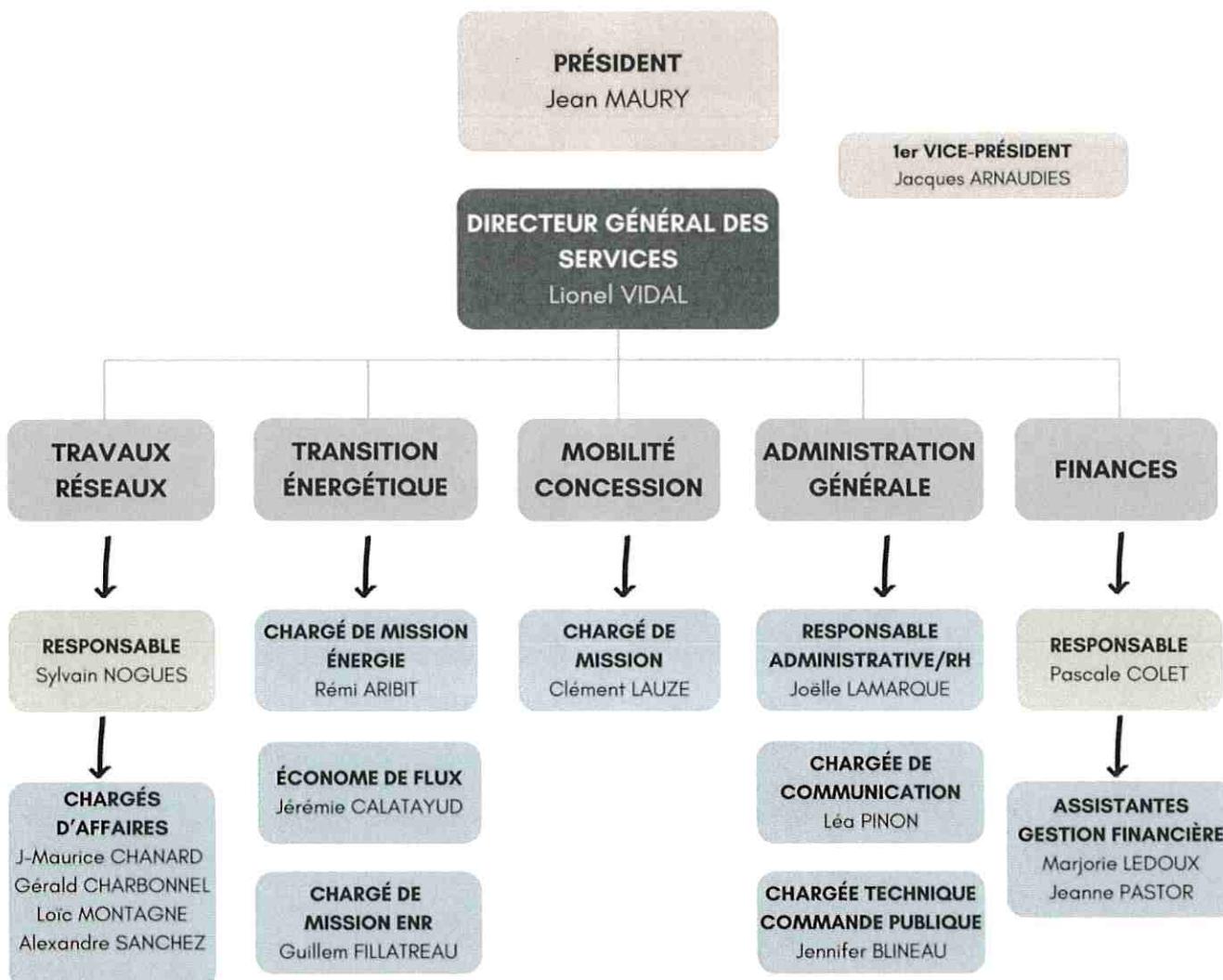
ANNEXE 3

Bilan des formations 2024 (% d'agent)



Une équipe au service des collectivités locales des Pyrénées-Orientales

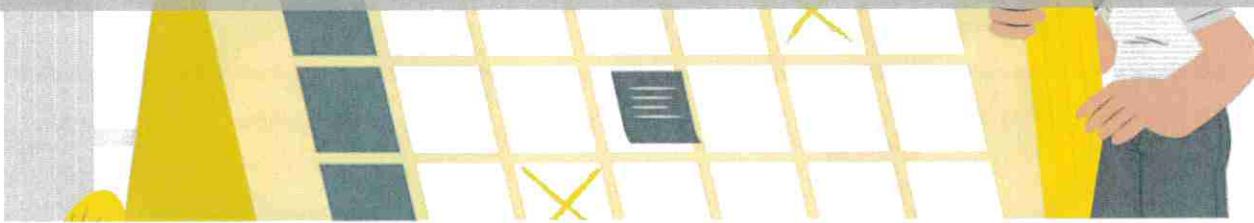
ORGANIGRAMME SYDEEL66



ANNEXE 3

FAITS MARQUANTS 2024

- Tout au long de l'année 2024, le SYDEEL66 a participé à un ensemble d'événements qui ont marqué l'actualité du syndicat.



RESTROPECTIVE 2024



FEVRIER 2024 - Assemblée Générale entente Territoire d'Energie Occitanie Pyrénées-Méditerranée

Les membres de l'entente Territoire d'Energie d'Occitanie Pyrénées Méditerranée (TEO) se sont réunis le 29 février 2024 à Collioure pour tenir leur première assemblée de l'année sous la présidence de Jean Maury, Président du SYDEEL66.



MARS 2024 - Visite du Préfet des Pyrénées-Orientales, M. Thierry BONNIER

Mercredi 06 Mars 2024, M. Thierry BONNIER, Préfet des Pyrénées-Orientales, a rendu visite au Syndicat Départemental d'Énergies et d'Électricité du Pays Catalan où il a été accueilli par le Président, Jean MAURY et les Vice-Présidents du SYDEEL66.



MARS 2024 Salon des Maires des Pyrénées-Orientales

Les 21 et 22 Mars, le SYDEEL66 était présent au Salon des Maires, des élus locaux et des décideurs politiques des Pyrénées-Orientales, durant lequel, le Ministre de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires Christophe Béchu, est venu nous rendre visite sur notre stand.



AVRIL 2024 Conférence territoriale sur la Loi APER

A l'initiative de M. le Préfet des Pyrénées-Orientales représenté par M. Yohann MARCON, Secrétaire Général de la Préfecture et des services de la DDTM, la conférence territoriale sur la définition des zones d'accélération relative à la loi APER s'est tenue le Mercredi 03 avril à Toulouse.



JUIN 2024 - Congrès FNCCR 2024

Durant 3 jours, échanges et savoir-faire ont rythmé le stand de l'entente « Territoire d'Energie Occitanie Pyrénées Méditerranée », représentée par les élus et agents des 13 syndicats de la région Occitanie.

À l'occasion pour le SYDEEL66 et l'ensemble de l'entente, de rencontrer de nombreux partenaires et échanger sur des préoccupations communes avec les différents syndicats d'énergie de France et les nombreuses ententes « Territoire d'Energie » présentes sur le congrès.

ANNEXE 3

JUIN 2024 - Interview pour le magazine Smart City

retours d'expérience

Depuis presque 30 ans, le Syndicat Départemental d'Énergies et d'Électricité du Pays Catalan (SYDEEL66) accompagne ses collectivités adhérentes dans le domaine de la distribution publique de l'électricité et leur donne la possibilité d'agir concrètement en faveur de la transition énergétique. Dès 2012, la structure a investi dans des horloges astronomiques pour optimiser la gestion de ses points lumineux.

Le SYDEEL66 contrôle ses dépenses énergétiques avec une précision d'horloger



La plateforme de gestion EPRI et le module avec son interface indiquent dans une armoire électrique.

Quelle solution permet aux collectivités de gérer les réseaux urbains d'éclairage public ? Depuis près de 30 ans, le Syndicat Départemental d'Énergies et d'Électricité du Pays Catalan (SYDEEL66) accompagne ses collectivités adhérentes dans le domaine de la distribution publique de l'électricité et leur donne la possibilité d'agir concrètement en faveur de la transition énergétique. Dès 2012, la structure a investi dans des horloges astronomiques pour optimiser la gestion de ses points lumineux. Par exemple, lorsque la consommation est élevée, les lampes sont éteintes à distance tout en conservant les dernières minutes qui leur permettent de reprendre leur fonctionnement au bout de quelques secondes. Dans les Pyrénées-Orientales, le SYDEEL66 passe régulièrement sur ce point, un rôle crucial. Dans le cadre de la mise en place de la plateforme de gestion EPRI, le syndicat a donc mis en œuvre pour les communes qui lui font confiance, la maîtrise et l'exploitation de l'éclairage public. Ainsi, il existe diverses dimensions comme l'assainissement, la sécurité, la mobilité, la participation, la protection des patrimoines lumineux et enfin le contrôle de l'énergie.

De 18 000 à 31 000 points lumineux

Créé en 1993, le SYDEEL66 continue à réaliser des réalisations communales tout en maintenant la qualité.

Lionel Vidal, Directeur Général des Services du SYDEEL66

Hors-série Juin 2024 - interview

Lionel Vidal, Directeur Général des Services du SYDEEL66, a donné une interview pour le magazine hors-série « Smart City ». L'occasion de partager notre expérience, dans cette édition spéciale sur l'éclairage public, de la plateforme « EPRI » pour la télégestion de l'éclairage public, développée par Pyres.com.



OCTOBRE 2024 - Réunion d'information des Secteurs Locaux d'Energie 2024

En ce début du mois d'Octobre 2024, le Président Jean Maury, le Directeur Général des Services, Lionel Vidal et les responsables des différents pôles du SYDEEL66, sont allés à la rencontre des élus locaux lors des réunions annuelles des secteurs locaux d'énergie. Ces moments privilégiés de proximité permettent de faire un point sur l'activité du SYDEEL66, sur les nouveaux services et sur l'actualité liée à l'énergie.



OCTOBRE 2024 - Visite de la Sénatrice des Pyrénées-Orientales, Mme Lauriane JOSENDE

Au cours de cette matinée, la Sénatrice a eu l'occasion de visiter les locaux du syndicat et de découvrir l'ensemble des compétences, activités et services proposés aux communes adhérentes.



DECEMBRE 2024 Journée d'échange SDE/GRDF

Mardi 03 décembre 2024, les équipes de GRDF Occitanie ont organisé une demi-journée d'échanges avec pour thème « Les syndicats d'énergie face à l'enjeu de la décarbonation des territoires ». En tant que Président de l'entente « Territoire d'Énergie Occitanie Pyrénées Méditerranée » Jean Maury, a introduit cette journée en évoquant un enjeu crucial : la décarbonation de nos territoires.



NOVEMBRE 2024 - Présentation du nouveau marché d'électricité 2025-2028

Le SYDEEL66 a piloté une réunion d'information le jeudi 07 novembre 2024 à la salle Evora de Baho en présence de près de 100 membres et des prestataires retenus pour le marché 2025 : LEUM et ENGIE.



DECEMBRE 2024 - Forum EnerGaia

Les 11 & 12 décembre, le SYDEEL66 a participé au Forum EnerGaia à Montpellier. Une opportunité unique de débattre des grands enjeux de la transition énergétique et de présenter des solutions innovantes pour atteindre les objectifs nationaux et européens en matière de neutralité carbone.

ANNEXE 3



37, avenue Julien Panchot
66000 Perpignan

04 68 68 98 72
contact@sydeel66.com
www.sydeel66.com

Sydeel66



**SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES ET
D'ÉLECTRICITÉ DU PAYS CATALAN**